

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Identifiant unique*: 040-214003139-20150225-2015_A4-DE

Envoyé en préfecture, le 06/03/2015 - 08:52

Reçu en préfecture, le 06/03/2015 - 08:52

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 21



Date de convocation : 18/02/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 février 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DAUGREILH), M. DUBOS (a procuration pour M. GOSELIN), Mmes COURROS (a procuration pour M. MARSAN), BRUGAT, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme COUFFIGNAL).

Etaient excusés : M. MARSAN (a donné procuration à Mme COURROS), Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), M. GOSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme DEGOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n°4

DELIBERATION

Rapporteur : M. LAMOTHE

Objet : Approbation du Compte administratif 2014 et du Compte de gestion 2014 du budget annexe Régie des Fêtes et animations - Ville de TARTAS

Au terme de l'exercice 2014, les résultats du compte administratif de la VILLE de TARTAS, conformes au Compte de gestion 2014 de Mme la Trésorière municipale s'établissent à :

Dépenses de fonctionnement 2014 réalisées : **89 796,43 €**

Recettes de fonctionnement 2014 réalisées dont excédent n-1 reporté : **91 750,25 €**

Excédent de fonctionnement 2014 définitif : 1 953,82 €

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

ADOpte le compte administratif 2014 et le compte de gestion 2014 de la Ville de TARTAS, budget annexe régie fêtes et animations.

Il est précisé que M. le Maire et Mme DEGOS se sont retirés et n'ont pas participé au vote.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES